

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

~~~~~

**OBJET : Tarifs et conditions de location des salles communales de Plateau d'Hauteville  
à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026**

Séance du 29 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf octobre à dix-huit heures et trente-neuf minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain) se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-deux octobre deux mille vingt-cinq.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 18**

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET (MARIN) Jessie, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole,

**Membres absents excusés avec pouvoir : 8**

BOURGEOIS Didier pouvoir à DRHOUIIN Jacques  
BOYER Corinne pouvoir à GERBAULET Geneviève  
CHAPUIS Gérard pouvoir à ROSIER Nicole  
FORAY Gaëlle pouvoir à CRETIER Humbert  
GUILLERMET Maria pouvoir à EMIN Philippe,  
MARTINE Christine pouvoir à LEMOINE Gilbert  
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à CYVOCT Jean-Michel  
ZANI Sonia pouvoir à LIEVIN Karine

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 3**

BROCHET Olivier  
CRETIER Humbert  
GERBAULET Geneviève

**Secrétaire de séance :** Madame Nicole ROSIER

**En présence de 18 conseillers, 8 pouvoirs ayant été déposés, soit 26 votants.**

**Vu** les délibérations n°2023-02-15 du 22 février 2023 et n°2023-03-27 du 29 mars 2023 fixant les tarifs de location des salles communales du Plateau d'Hauteville à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.

Selon l'avis de la commission des finances du 20 octobre 2025, le maire propose à l'assemblée de modifier les conditions de location du chalet du téléski de Cormaranche-en-Bugey plus conformes aux usages et de maintenir les tarifs de location pour l'ensemble des salles communales du Plateau d'Hauteville.

Monsieur Le Maire présente les tableaux des tarifs et des conditions de location des salles communales du Plateau d'Hauteville (en annexes de la présente délibération).

Cette délibération annule et remplace les délibérations antérieures.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **ANNULE ET REMPLACE** les délibérations n°2023-02-15 du 22 février 2023 et n°2023-03-27 du 29 mars 2023 fixant les tarifs de location des salles communales du Plateau d'Hauteville à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023,
- **FIXE** les modalités de location pour le chalet du téléski de Cormaranche-en-Bugey, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, selon le tableau annexé à la présente délibération,
- **MAINTIENT** les tarifs de location pour les salles communales de Plateau d'Hauteville à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, selon les tableaux annexés à la présente délibération,
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

